



AGERROUTE SENEGAL  
(Agence des travaux et de gestion des routes)



## AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

**Pays :** Sénégal

**Nom du Projet :** Projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones agricoles (PCZA) du nord et du centre

**N° de Crédit :** IDA 70550, 70560 et 73400

**Intitulé de la mission :** Sélection d'un Consultant pour la réalisation de campagnes nationales de sensibilisation et d'information à la sécurité routière - Phase 2, dans le cadre du PCZA

**N° de référence :** SN-AGERROUTE-308859-CS-QCBS

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones agricoles (PCZA) du nord et du centre et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent l'organisation d'une vaste campagne de sensibilisation et d'information des acteurs et communautés sur l'ensemble de bonnes pratiques en matière de sécurité routière et de recueillir leurs préoccupations sous forme de Comités régionaux de développement lors de l'élaboration de plans locaux de sécurité routière.  
La mission principale devra permettre de renforcer l'image, le leadership et la visibilité de l'ANASER en tant qu'Institution chargée de la mise en place de la politique gouvernementale de sécurité routière auprès des différentes parties prenantes, en positionnant l'ANASER comme chef de file de l'approche Système Sûr au Sénégal
3. Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles aux adresses indiquées ci-dessous.
4. La durée d'exécution des prestations est de 12 mois.
5. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils ont les qualifications et l'expérience requises pour exécuter les Services (références concernant

l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.), **dument justifiées par des contrats et/ou attestations de bonne exécution,**

Les consultants doivent produire les informations ci-après sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations :

- Avoir au moins trois (03) références dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et marketing opérationnel, plus spécifiquement en matière de campagnes de sensibilisation et de communication à la sécurité routière et dans la conception d'outils de communication durant les dix (10) dernières années (2016-2025) ;
- Avoir au moins trois (03) références dans la communication pour un changement de comportements (CCC) et la communication sociale durant les dix (10) dernières années (2016-2025);
- Avoir au moins trois (03) références en formation et coaching sur les aspects liés à la communication et animation participative pour un changement de comportements durant les dix (10) dernières années (2016-2025);
- Avoir au moins une (01) référence démontrant la réalisation d'enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) avant et après campagne dans un contexte de sécurité routière ou de santé publique, avec mesure quantifiable de l'impact comportemental durant les dix (10) dernières années (2016-2025);
- Avoir au moins une (01) référence démontrant la conception et la mise en œuvre de campagnes intégrant une composante numérique significative (réseaux sociaux, plateformes digitales, contenu vidéo en ligne) durant les dix (10) dernières années (2016-2025).
- Disposer des ressources humaines qualifiées pour la conduite de la mission suivant les exigences des Termes de références.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

6. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) consultants répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« *Règlement de Passation des Marchés* »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

7. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un cabinet sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.

8. Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir les Termes de Reference (TDR) de la mission aux adresses mail ci-après : [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ; [mlaye@ageroute.sn](mailto:mlaye@ageroute.sn) ; [mmbaye@ageroute.sn](mailto:mmbaye@ageroute.sn). Des informations

supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 17 heures GMT.

- 9.** Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit en langue française, à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, ou par courriel) au plus tard **le 18 juin 2026 à 10 H 30 MN (GMT) :**

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) SENEGAL,**

**A l'attention de : Moustapha FALL, Directeur Général**

**Rue F X Rue David Diop, Fann Résidence**

**BP : 25 242 Dakar-Fann**

**Téléphone : (+221) 33 869 07 51**

**Fax : (+221) 33 864 63 53**

**Email : rndour@ageroute.sn; mlaye@ageroute.sn ; mmbaye@ageroute.sn**

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour la « *Sélection d'un Consultant pour la réalisation de campagnes nationales de sensibilisation et d'information à la sécurité routière - Phase 2, dans le cadre du PCZA* » »

**Le Directeur Général**

**Moustapha FALL**